



Assemblée générale

Distr. générale
6 février 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 162 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental

Budget de la Mission des Nations Unies **pour l'organisation d'un référendum au Sahara** **occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018** **au 30 juin 2019**

Rapport du Secrétaire général

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	5
C. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	8
D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
II. Ressources financières	26
A. Vue d'ensemble	26
B. Contributions non budgétisées	27
C. Gains d'efficience	27
D. Taux de vacance	28
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	28
F. Formation	29
G. Services de détection des mines et de déminage	30
III. Analyse des variations	30
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	33



V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 71/309 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	34
A. Assemblée générale	34
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	36
Annexes	
I. Définitions	37
II. Organigrammes	39
Carte	42

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, dont le montant s'élève à 53 878 200 dollars, à l'exclusion de contributions volontaires en nature d'une valeur de 519 000 dollars.

Le projet de budget couvre le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2016/17)	Montant alloué (2017/18)	Dépenses prévues (2018/19)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	8 044,0	7 327,8	7 462,0	134,2	1,8
Personnel civil	19 602,0	18 881,5	19 779,8	898,3	4,8
Dépenses opérationnelles	24 868,6	25 790,7	26 636,4	845,7	3,3
Montant brut	52 514,6	52 000,0	53 878,2	1 878,2	3,6
Recettes provenant des contributions du personnel	2 195,1	2 131,9	2 237,1	105,2	4,9
Montant net	50 319,5	49 868,1	51 641,1	1 773,0	3,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	428,0	519,0	519,0	–	–
Total	52 942,6	52 519,0	54 397,2	1 878,2	3,6

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Personnel Police recruté sur des Nations Unies	Personnel le plan interna- tional	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par les gouver- nements	Total
Direction exécutive et administration								
Effectif approuvé 2017/18	–	–	–	12	8	–	–	20
Effectif proposé 2018/19	–	–	–	12	8	–	–	20
Composantes								
Composante civile opérationnelle								
Effectif approuvé 2017/18	–	–	12	5	–	–	10	27
Effectif proposé 2018/19	–	–	12	5	–	–	10	27
Personnel militaire								
Effectif approuvé 2017/18	218	27	–	2	–	–	–	247
Effectif proposé 2018/19	218	27	–	2	–	–	–	247
Appui								
Effectif approuvé 2017/18	–	–	–	64	159	18	–	241
Effectif proposé 2018/19	–	–	–	63	155	18	–	236
Total								
Effectif approuvé 2017/18	218	27	12	83	167	18	10	535
Effectif proposé 2018/19	218	27	12	82	163	18	10	530
Variation nette	–	–	–	(1)	(4)	–	–	(5)

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991). La dernière prorogation en date, jusqu'au 30 avril 2018, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2351 (2017).

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations escomptées, en exécutant les produits clés qui figurent dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui), dont chacune découle du mandat de la Mission.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget approuvé de 2017/18 est analysée au niveau de chaque composante.

5. La Mission, dont le quartier général se situe à Laayoune, est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a rang de Sous-Secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le commandant de la force, qui occupe un poste à la classe D-2. La Mission continuera de travailler à Laayoune et dans 10 autres sites (à Tindouf en Algérie et dans 9 bases d'opérations au Sahara occidental, situées de part et d'autre du mur de sable).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

6. Le concept des opérations de la Mission à l'appui de l'exécution de son mandat dépend de plusieurs facteurs, à savoir : la poursuite des négociations entre les parties en vue de parvenir à un règlement politique du conflit au Sahara occidental ; le respect du cessez-le-feu et de la liberté de circulation du personnel des Nations Unies au Sahara occidental et dans les autres pays de la région ; le maintien de l'intérêt des États Membres, des organisations non gouvernementales et des représentants des médias pour les questions liées au Sahara occidental, en particulier grâce à des visites dans la région.

7. La Mission poursuivra ses activités d'observation et de surveillance et veillera à ce que les parties respectent l'accord de cessez-le-feu ; fournira un appui continu à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment en l'aidant à organiser des rencontres avec les parties et en lui fournissant des analyses et des avis politiques ainsi qu'un soutien logistique lors de ses visites dans la région ; aidera le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à mettre en œuvre et à élargir le programme de mesures de confiance une fois qu'il reprendra ; apportera un soutien logistique à la délégation d'observateurs de l'Union africaine à Laayoune ; effectuera, à l'est du mur de sable,

des levés dans les zones contaminées par des mines et des restes explosifs de guerre et continuera à les nettoyer, en coopération avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et des partenaires sous contrat des spécialistes du déminage. Ainsi, elle envisage de nettoyer 3 millions de mètres carrés de champs de mines et de zones dont on sait qu'elles sont contaminées. En outre, elle continuera de communiquer avec les parties au conflit en ce qui concerne les initiatives de lutte antimines et de proposer à son personnel des séances de remise à niveau et de sensibilisation sur les impératifs de sécurité relatifs aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre. Elle participera également au renforcement des capacités du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines en organisant des réunions de coordination quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles ainsi que des séances de perfectionnement du personnel. L'Armée royale marocaine continuera de se charger des activités de déminage à l'ouest du mur de sable.

8. La Mission continuera également de mettre à profit les progrès accomplis dans le domaine de la gestion de l'information en effectuant régulièrement des mises à jour et des évaluations de la qualité de la base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines.

9. Si le programme de mesures de confiance du HCR reprend, la Mission facilitera les visites familiales, en mettant à disposition des policiers des Nations Unies et du personnel médical militaire chargés d'encadrer ces visites.

10. La Mission s'acquitte de sa responsabilité de surveiller le respect du cessez-le-feu au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par les observateurs militaires des Nations Unies, qui sont déployés dans une zone couvrant 266 000 kilomètres carrés. Ils effectueront chaque mois 870 patrouilles terrestres, parcourant plus de 70 000 kilomètres, et 62 à 72 patrouilles en hélicoptère.

11. L'insécurité suscite une préoccupation croissante de la Mission et des parties au conflit. Étant données les menaces directes adressées à la Mission par des groupes terroristes en 2016 et 2017, le risque d'attaques ou d'enlèvements visant le personnel international civil ou militaire de la MINURSO est considéré comme sérieux.

12. Les infrastructures de sécurité physique des neuf bases d'opérations de la Mission, des trois sites à Laayoune et du bureau de liaison de Tindouf ont donc été considérablement renforcées durant l'exercice 2017/18. La Mission a également pris plusieurs mesures pour renforcer la sécurité des bases d'opérations à l'est du mur de sable, notamment des missions de reconnaissance en hélicoptère pour s'assurer que les voies empruntées par les convois logistiques sont sûres. Elle propose d'autres améliorations de sécurité prioritaires pour l'exercice 2018/19, par exemple l'achat de bunkers préfabriqués destinés aux bases d'opérations à l'est du mur de sable et l'installation de barrières levantes à tous les sites pour contrôler l'accès des véhicules. Elle compte également faire l'acquisition d'un système de localisation géographique en temps réel pour surveiller son parc de véhicules dans les zones où les risques de sécurité sont élevés.

13. Le risque d'attaques terroristes contre les sites de la Mission à l'est du mur de sable serait considéré comme élevé en l'absence de mesures d'atténuation mais il est prévu de mettre en place des mesures pour atténuer et prévenir ce risque et le ramener ainsi à un niveau moyen, ce qui permettra à la Mission d'exécuter son mandat, même s'il subsistera des contraintes et vulnérabilités au niveau de la chaîne d'approvisionnement de la composante militaire.

14. Les conditions de sécurité sont restées instables à Guerguerat et ont nécessité des patrouilles en hélicoptère supplémentaires et le maintien d'un avant-poste temporaire dans la région.

15. La Mission assurera un appui efficace et efficient propre à permettre à la composante opérationnelle et à la composante militaire de poursuivre leurs opérations. On suppose que les parties continueront de lui fournir des contributions volontaires sous forme d'installations et de services. Elle cherchera également les façons les plus efficaces d'améliorer les conditions dans sa base de soutien logistique à Laayoune et d'y renforcer les normes de qualité de vie et d'impact environnemental, de sorte que la base puisse continuer de remplir ses fonctions.

16. La Mission se consacrera également à des activités touchant l'environnement, principalement dans les domaines de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement. Dans le cadre de ces activités, elle mettra en œuvre la troisième phase du projet de forage de puits artésiens dans quatre bases d'opérations à l'ouest du mur de sable (Auserd, Oum Dreyga, Smara, Mahbas), qui aidera grandement à résoudre les problèmes logistiques et les vulnérabilités en matière de sécurité liées au transport de l'eau jusqu'aux bases d'opérations, et améliorera sensiblement la fiabilité du système d'approvisionnement en eau.

17. La Mission optimisera son parc de véhicules et réduira le nombre de véhicules qu'elle utilise. Elle se débarrassera de deux bus assurant des navettes et passera un contrat avec une compagnie de bus locale afin de faciliter les déplacements du personnel à Laayoune et alentour. Elle modernisera également son parc de véhicules en acquérant des véhicules en bon état de missions de maintien de la paix clôturées ou dont les effectifs ont été réduits.

18. En gérant efficacement son parc de véhicules, la Mission entend se défaire de deux éléments d'équipement spécialisé et fera en sorte d'optimiser l'utilisation du matériel restant en l'entreposant dans un site central et en l'affectant au cas par cas. L'usure des véhicules et le coût de l'entretien courant seront réduits d'autant, permettant une meilleure gestion du parc.

19. Il est proposé de réorganiser la composante appui de la MINURSO durant l'exercice 2018/19, dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions. Cela permettra de fournir des services de bout en bout dans le domaine de l'appui aux missions, d'intégrer des groupes travaillant à plusieurs niveaux et de tenir dûment compte de l'importance des services au client et du souci du client. Cette réorganisation portera principalement sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services et la mise en œuvre d'une stratégie environnementale. À cette fin, le Chef de l'appui à la mission de la Mission sera appuyé par un pôle de gestion des opérations et des ressources et un pôle de gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, chacun placé sous la direction d'un chef de classe P-5. Les postes et fonctions nécessaires à la nouvelle structure d'appui seront pourvus par des membres du personnel existant de la Mission, qui seront transférés ou réaffectés vers les pôles pertinents en fonction des nouvelles relations hiérarchiques prévues.

20. Outre les transferts et réaffectations mentionnés ci-dessus, l'effectif civil proposé pour l'exercice 2018/19 tient compte de la proposition de suppression des postes de cinq membres du personnel civil (1 agent du Service mobile et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national). La suppression d'un poste d'agent du Service mobile et de trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national est rendue possible par la mise en service d'Umoja, les fonctions de traitement administratif étant désormais assurées par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). Le transfert au Centre de services régional de services d'appui pouvant être fournis à distance permet de réaliser des économies d'échelle, d'assurer la continuité des opérations, de créer des conditions plus stables pour le personnel et d'harmoniser la prestation de services en plus de réduire les risques propres à la Mission. Il est également proposé de supprimer un poste

d'opérateur de véhicules lourds (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section du transport de surface, devenu superflu car la Mission recourt à des vacataires pour conduire les véhicules lourds utilisés dans le cadre de l'appui aux projets d'ingénierie à l'est du mur de sable.

21. Le Centre de services régional continuera de fournir aux missions qu'il dessert, dont la MINURSO, un appui au niveau régional dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, paiement des fournisseurs, droits à prestation et voyages, traitement des demandes d'indemnités (par exemple pour les frais d'études et le remboursement des frais de voyage en mission), services de caisse, services de formation et de conférence, transports et contrôle des mouvements et services informatiques. Le traitement des états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel de la composante militaire a été transféré au Centre de services régional pendant l'exercice 2016/17. La Mission utilise également les services d'appui à distance du Centre de services mondial pour que les bases d'opérations et le Bureau de liaison de Tindouf bénéficient de services à distance de gestion et de surveillance des systèmes. Le Centre de services mondial a dispensé une formation sur la sécurité aérienne au personnel de la Mission et contribue au développement de sources d'énergie renouvelable, domaine dans lequel un projet pilote est mené à la MINURSO.

C. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

22. La Mission continue de fournir, moyennant remboursement, un soutien logistique au programme de mesures de confiance du HCR qui consiste à organiser des visites familiales entre la zone à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés de Tindouf. Il est prévu que la Mission continue d'appuyer le HCR après la reprise du programme. Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général est officiellement responsable de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf. En tant que centre de coordination pour les questions de sécurité, le bureau de liaison de la Mission à Tindouf continuera d'organiser régulièrement des séances d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Programme alimentaire mondial, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Comité international de la Croix-Rouge et de la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. La Mission continuera également de collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes opérant dans sa zone de mission, à savoir l'Union africaine, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

23. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Direction exécutive et administration

24. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collaborateurs immédiats assureront la direction exécutive et l'administration de la mission. L'effectif proposé est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général									
Postes approuvés 2017/18	1	1	2	2	1	7	2	–	9
Postes proposés 2018/19	1	1	2	2	1	7	2	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de liaison de Tindouf									
Postes approuvés 2017/18	–	1	–	–	3	4	5	–	9
Postes proposés 2018/19	–	1	–	–	3	4	5	–	9
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe déontologie et discipline									
Effectif approuvé 2017/18	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Effectif proposé 2018/19	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Effectif approuvé 2017/18	1	2	3	2	4	12	8	–	20
Effectif proposé 2018/19	1	2	3	2	4	12	8	–	20
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint ; SSG = Sous-Secrétaire général.

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

25. Pendant l'exercice budgétaire, la composante civile opérationnelle de la Mission continuera de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, ainsi que de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général qui s'efforce d'amener les parties à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental. La Mission maintiendra son appui au programme de mesures de confiance administré par le HCR, s'il redémarre. Elle s'emploiera à réduire la menace constituée par les restes explosifs de guerre et les mines terrestres, à assurer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies, et à prêter assistance au bureau de l'Union africaine s'il rouvre.

26. Dans le domaine de la lutte antimines, la MINURSO prévoit de maintenir durant l'exercice 2018/19 les moyens et les objectifs de productivité de 2017/18 en ce qui concerne le levé de champs de mines et munitions non explosées et le déminage des zones d'importance pour le mandat de la Mission et la mobilité de son personnel. Étant donné l'étendue des zones minées recensées lors des levés précédents, la priorité durant l'exercice 2018/19 sera donnée au déminage de ces zones par les équipes de déminage manuel. Les levés se poursuivront dans de nouvelles zones.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.1 Progrès vers un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général présente au Conseil de sécurité des exposés sur ses activités et sur l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou la concernant (2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2 ; 2018/19 : 2)

Produits

- 1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité
- 2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental
- Dispensation d'analyses politiques, d'avis et d'un appui logistique à l'Envoyé personnel du Secrétaire général à l'occasion de ses visites dans la région
- Réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des Amis, les parties au conflit et les autorités locales, destinées à examiner la situation sur le terrain et à faire le point de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays
- 312 revues de presse sur les questions régionales et internationales se rapportant au Sahara occidental
- Exposés sur la situation politique, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès réalisés vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

1.2.1 Augmentation du nombre de parents de réfugiés prenant part à des visites familiales (allers simples) (2016/17 : programme suspendu ; 2017/18 : programme suspendu ; 2018/19 : programme pouvant rester suspendu)

Produits

- Observation et facilitation de 20 visites familiales, avec accompagnement par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, une aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et des visites à leur chevet à l'hôpital
- Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf et à bord de vols du HCR, aux fins d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire
- Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR aux fins d'examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.3 Réduction de la menace que constituent les mines terrestres et restes explosifs de guerre

1.3.1 Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre a été constatée, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel de l'ONU de circuler en sécurité.

(2016/17 : 5 millions de m² en surface et en profondeur ;
2017/18 : 3 millions de m² en surface et en profondeur ;
2018/19 : 3 millions de m² en surface et en profondeur)

Produits

- Remise à disposition de 3 millions de m² de terrains minés et de zones présumées de danger ou d'impact de bombes à sous-munitions à l'aide d'enquêtes non techniques et du déminage manuel
- 50 inspections par les équipes de déminage (2 équipes polyvalentes et 1 équipe chargée des levés et des relations avec les collectivités) de la qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Maintien 24 heures sur 24 d'une capacité d'intervention d'urgence pour faire face à tout danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Réunions hebdomadaires avec les autorités du Front Polisario concernant la lutte antimines : coordination et échange d'informations, renforcement des capacités et nettoyage des mines et restes explosifs de guerre ; réunion de coordination avec l'Armée royale marocaine dans la mesure du possible
- Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre
- Tenue, dès l'arrivée de membres du personnel militaire ou civil nouvellement affectés ou transférés à la Mission, de séances de formation et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines ; tenue, dans les bases d'opérations de la Mission, de 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité relatifs à la présence de mines
- Vérification des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission, afin d'assurer la sécurité des déplacements à l'est du mur de sable

Facteurs externes

Des conditions météorologiques défavorables et une évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité peuvent nuire au déroulement du programme de déminage et provoquer une suspension temporaire des activités.

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 (composante civile opérationnelle)

<i>Catégorie</i>	<i>Total</i>
<i>I. Police des Nations Unies</i>	
Effectif approuvé 2017/18	12
Effectif proposé 2018/19	12
Variation nette	–

<i>Catégorie</i>										<i>Total</i>
II. Personnel fourni par des gouvernements										
Effectif approuvé 2017/18										10
Effectif proposé 2018/19										10
Variation nette										–
III. Personnel civil										
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan des Nations Unies</i>				
	<i>SGA</i>	<i>D-2</i>	<i>P-5</i>	<i>P-3</i>	<i>Service</i>	Total	<i>Volontaires</i>	<i>Unies</i>	Total	
	<i>SSG</i>	<i>D-1</i>	<i>P-4</i>	<i>P-2</i>	<i>mobile</i>	partiel	<i>national</i>	<i>Unies</i>	Total	
Section des affaires politiques										
Postes approuvés 2017/18	–	–	2	2	1	5	–	–	5	
Postes proposés 2018/19	–	–	2	2	1	5	–	–	5	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel (personnel civil)										
Effectif approuvé 2017/18	–	–	2	2	1	5	–	–	5	
Effectif proposé 2018/19	–	–	2	2	1	5	–	–	5	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total (I à III)										
Effectif approuvé 2017/18										27
Effectif proposé 2018/19										27
Variation nette										–

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint ; SSG = Sous-Secrétaire général.

Composante 3 : appui

28. La composante est chargée de fournir à la Mission des services d'appui rapides, efficaces et responsables afin de l'aider à s'acquitter de son mandat, en exécutant les produits connexes, en améliorant les services et en réalisant des gains d'efficacité. Cet appui sera fourni à 257 membres du personnel militaire et de police et 273 membres du personnel civil. Il portera sur tous les domaines : application des recommandations d'audit ; aviation ; budget, finances et information financière ; personnel civil ; installations, infrastructures et génie ; gestion du carburant ; services d'information géospatiale, d'informatique et de télécommunications ; gestion de la chaîne d'approvisionnement ; services du personnel en tenue ; gestion des véhicules et transport terrestre ; questions transversales telles que la déontologie et la discipline, l'égalité des sexes et la sensibilisation au VIH/sida.

29. Afin de faciliter la comparaison et de renforcer la responsabilité pour ce qui concerne l'exécution de ces services, la composante appui a consolidé son cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2018/19.

3.1 Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces et responsables

3.1.1 Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires) (2016/17 : ≥ 90 % ; 2017/18 : ≥ 90 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)

3.1.2 Engagements budgétaires de l'exercice antérieur annulés, en pourcentage des engagements reportés (2016/17 : $\leq 22,9$ % ; 2017/18 : ≤ 5 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)

3.1.3 Pourcentage annuel moyen de postes vacants parmi les postes autorisés soumis à recrutement international (2016/17 : $15,7$ % ± 1 % ; 2017/18 : 5 % ± 1 % ; 2018/19 : 10 % ± 1 %)

3.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : $\geq 17,9$ % ; 2017/18 : ≥ 27 % ; 2018/19 : ≥ 24 %)

3.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables des recrutements sur liste de réserve, de la clôture de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour tous les recrutements internationaux (2016/17 : ≤ 50 ; 2017/18 : ≤ 48 ; 2018/19 : ≤ 48)

3.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables des recrutements à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection du candidat, pour tous les postes soumis à recrutement international (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≤ 130 ; 2018/19 : ≤ 130)

3.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100 ; 2018/19 : 100)

3.1.8 Pourcentage des problèmes informatiques et de communication résolus conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2016/17 : ≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 % ; 2018/19 : ≥ 85 %)

3.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

3.1.10 Score global sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats (2016/17 : $\geq 1\ 800$; 2017/18 : $\geq 1\ 800$; 2018/19 : $\geq 1\ 800$)

3.1.11 Écart par rapport au plan de gestion de la demande en termes de quantités prévues et de rapidité de l'achat (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : sans objet ; 2018/19 : ≤ 20 %)

3.1.12 Pourcentage de membres des contingents logés dans des locaux des Nations Unies satisfaisant au 30 juin aux normes établies, conformément au mémorandum d'accord (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

3.1.13 Respect par les fournisseurs des normes des Nations Unies relatives aux rations en termes de livraison, de qualité et de gestion des stocks (2016/17 : ≥ 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)

Produits

Amélioration des services

- Exécution du Plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Mission, conformément à la stratégie pour l'environnement du Département de l'appui aux missions
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du schéma d'exécution définis par le Département de l'appui aux missions en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Aviation

- Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)
- 3 743 heures de vol prévues en tout (effectuées uniquement par des prestataires commerciaux) pour tous les services : transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires
- Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, 4 aérodromes et 8 aires de poser d'hélicoptère

Budget, finances et information financière

- Prestation de services budgétaires et financiers et de services d'information financière pour un budget de 53,9 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Services fournis par le personnel civil

- Services de gestion des ressources humaines pour un effectif maximal autorisé de 273 membres du personnel civil (82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 agents recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements), notamment pour contribuer au traitement des demandes d'indemnités, droits à prestations et avantages sociaux, et aux opérations de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget et de gestion de la performance professionnelle, dans la limite des pouvoirs délégués
- Cours à l'attention de 243 membres du personnel civil en moyenne à l'intérieur de la zone de la Mission et aide à la formation de 48 membres du personnel civil en moyenne à l'extérieur de la zone
- Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil pour des voyages à des fins autres que la formation, à l'intérieur de la zone de la Mission (1 332) et hors de la zone (59), et pour des voyages à des fins de formation (45)

Génie et gestion des installations et des infrastructures

- Services d'entretien et de réparation sur 15 sites de la Mission en 11 lieux
- Exécution de projets de construction, de rénovation et d'aménagement, dont la construction et l'entretien de 1 héliport en béton à Tifariti
- Exploitation et entretien de 4 aérodromes et 8 aires de poser d'hélicoptère sur 8 sites
- Acquisition et installation d'abris lourds préfabriqués sur 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable

- Construction de niveaux de protection concentriques (barrières automatiques) sur 9 bases d'opérations
- Forage de 4 puits artésiens aux bases d'opérations de Smara, Mahbas, Oum Dreyga et Awsard
- Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 1 centrale solaire sur 11 sites, qui s'ajoutent aux services d'électricité sous-traités à des prestataires locaux
- Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau appartenant à l'ONU (notamment 7 puits creusés ou puits de forage et 20 stations de traitement et de purification de l'eau), qui s'ajoutent aux services sous-traités à des prestataires locaux
- Services de gestion des déchets, notamment de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, sur 15 sites
- Entretien et rénovation de 11 installations de stockage de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes, aux transports terrestres et aux opérations aériennes, sur 11 sites
- Services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie sur 15 sites

Gestion du carburant

- Gestion de l'acheminement et de l'entreposage de 4,5 millions de litres de carburant (3,2 millions de litres pour les opérations aériennes, 0,5 million pour les transports terrestres et 0,8 million pour le fonctionnement des groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et entrepôts de 18 sites

Information géospatiale, informatique et communications

- Fourniture de 600 radios portatives, 314 radios mobiles pour véhicules à très haute fréquence (THF) et 179 à haute fréquence (HF), et 65 stations de radio fixes THF et 35 HF pour la base, avec assistance technique
- Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence et 6 liaisons radio numériques à bande étroite, et 120 abonnements de téléphonie mobile
- Fourniture de 263 ordinateurs de bureau, 300 ordinateurs portables, 158 imprimantes et 45 expéditeurs numériques sur 13 sites, avec assistance technique
- Gestion et maintenance de 13 réseaux locaux et réseaux longue distance sur 14 sites
- Exploitation et maintenance de caméras de vidéosurveillance sur 13 sites, de 2 appareils à rayons X et de 2 portiques de détection de métaux
- Analyse de données géospatiales portant sur 270 395 km², mise à jour des coupes cartographiques topographiques et thématiques et production de 2 513 cartes

Services médicaux

- Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I comprenant 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 service de soins dentaires, 1 laboratoire et 1 unité de radiographie ; 3 équipes médicales avancées pour les urgences et les soins de premiers secours, sur 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies, ainsi que la population civile locale en cas d'urgence ; appui aux installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et sur les bases d'opérations
- Maintien à l'échelle de la Mission de dispositifs d'évacuation sanitaire par voie terrestre et aérienne pour tous les sites de la Mission, notamment les hôpitaux de niveau I à IV répartis sur 6 sites, dont 2 situés en dehors de la zone de la Mission

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 8,4 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

- Réception, gestion et distribution de 3 840 262 kg de marchandises dans la zone de la Mission, dont du carburant
- Gestion, comptabilité générale et établissement de rapports financiers sur les immobilisations corporelles, les stocks avec ou sans valeur marchande, ainsi que le matériel, sous le seuil correspondant à un coût historique total de 25,0 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Services fournis par le personnel en tenue

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)
- Inspection et vérification mensuelles de la conformité du matériel majeur appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour 1 unité en tenue et établissement de rapports
- Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 20 membres des contingents
- Aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation pour un effectif moyen de 230 militaires et policiers et 1 membres du personnel fourni par des gouvernements
- Aide au traitement de 472 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 18 hors de cette zone, à des fins autres que la formation

Gestion des véhicules et transport terrestre

- Exploitation et entretien de 327 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU (146 véhicules légers, 45 véhicules à usage spécial, 4 ambulances, 119 véhicules blindés et 132 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages)
- Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7 destiné au transport quotidien d'un effectif moyen de 160 membres du personnel des Nations Unies (35 le week-end) entre leur logement et la zone de la Mission

Sécurité

- Services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur tous les sites de la Mission
- Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, notamment des mesures de sécurité à domicile, pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international en poste à Laayoune, dans les 19 bureaux des Nations Unies de la zone de la Mission et dans les hôtels fréquentés par le personnel des Nations Unies dans la zone de la Mission
- Service de sécurité d'appoint pour les visites de haut niveau au Sahara occidental et à Tindouf, notamment les missions dans la région de l'Envoyé personnel du Secrétaire général
- Enquêtes sur les conditions de sécurité dans la zone désignée pour la mission
- Organisation de réunions d'information sur la sécurité et d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies pour l'ensemble des membres du personnel nouvellement arrivés, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies
- Organisation de 24 séances d'information sur la sécurité et les plans d'intervention d'urgence pour l'ensemble du personnel des Nations Unies
- Organisation, à l'intention du personnel des Nations Unies de Laayoune, Tindouf et 9 bases d'opérations, dont les responsables du dispositif relais pour les questions de sécurité, de séances de formation régulières et d'exercices d'évacuation et de réinstallation
- Organisation à Laayoune et Tindouf d'un stage de formation annuel sur la sécurité et la sûreté en mission

Déontologie et discipline

- Exécution d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant prévention, séances d'information dans le cadre de la formation initiale et sessions de remise à niveau, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

VIH/sida

- Programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH

Facteurs externes

Les parties au conflit continuent de permettre au personnel de la Mission de circuler librement. Les fournisseurs livrent les biens et services prévus aux contrats.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 (appui)

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA SSG	D-2 D-1	P-5 P-4	P-3 P-2	Service mobile	Total partiel			
Section de la sécurité									
Postes approuvés 2017/18	–	–	1	1	7	9	40	–	49
Postes proposés 2018/19	–	–	1	1	7	9	40	–	49
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Division de l'appui à la mission									
Bureau du Chef de l'appui à la mission									
Postes approuvés 2017/18	–	1	–	1	2	4	2	–	6
Postes proposés 2018/19	–	1	–	1	3	5	2	1	8
Variation nette	–	–	–	–	1	1	–	1	2
Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources									
Postes approuvés 2017/18	–	–	4	3	3	10	18	4	32
Postes proposés 2018/19	–	–	3	5	13	21	24	5	50
Variation nette	–	–	(1)	2	10	11	6	1	18
Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services									
Postes approuvés 2017/18	–	–	3	4	34	41	99	14	154
Postes proposés 2018/19	–	–	4	2	22	28	89	12	129
Variation nette	–	–	1	(2)	(12)	(13)	(10)	(2)	(25)
Total partiel (Division de l'appui à la mission)									
Postes approuvés 2017/18	–	1	7	8	39	55	119	18	192
Postes proposés 2018/19	–	1	7	8	38	54	115	18	187
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(4)	–	(5)
Total (personnel civil)									
Effectif approuvé 2017/18	–	1	8	9	46	64	159	18	241

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA SSG</i>	<i>D-2 D-1</i>	<i>P-5 P-4</i>	<i>P-3 P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>			
Effectif proposé 2018/19	–	1	8	9	45	63	155	18	236
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(4)	–	(5)

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint ; SSG = Sous-Secrétaire général.

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Division de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 4 postes

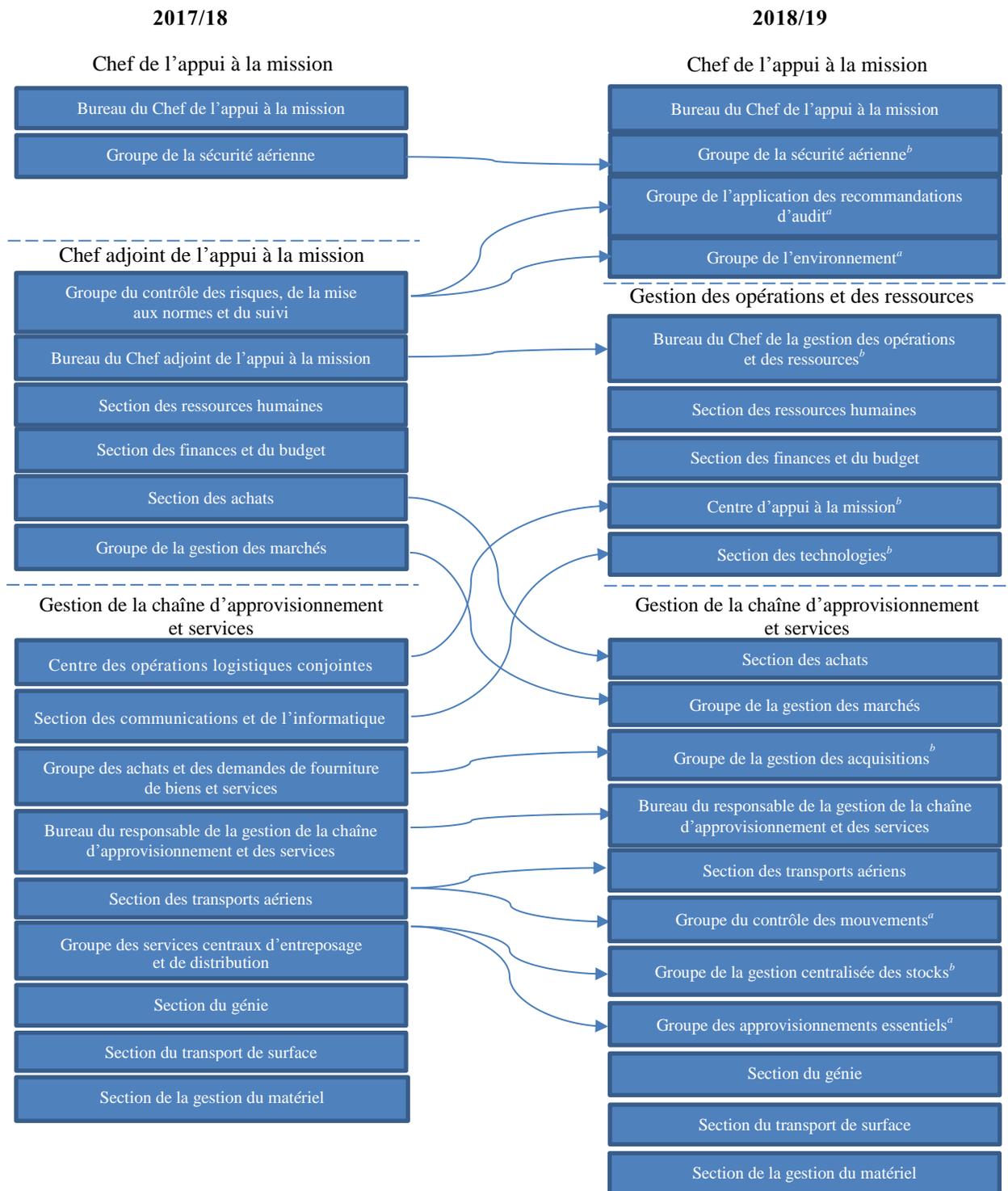
Volontaires des Nations Unies : aucune variation

30. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, le Chef de l'appui à la mission de la MINURSO s'appuiera sur deux pôles, à savoir la gestion des opérations et des ressources et la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, chacun placé sous la direction d'un chef de classe P-5. Par conséquent, le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission deviendra le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources et le Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services sera conservé.

31. Le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources supervisera la Section des ressources humaines, la Section des finances et du budget, la Section des technologies (anciennement Section des communications et de l'informatique) et le Centre d'appui à la mission (anciennement Centre des opérations logistiques conjointes). Parallèlement, le Groupe du contrôle des risques, de la mise aux normes et du suivi sera scindé en deux groupes, à savoir le Groupe de l'application des recommandations d'audit et le Groupe de l'environnement, placés directement sous l'autorité du Bureau du Chef de l'appui à la mission en plus du Groupe de la sécurité aérienne. En outre, la Section des achats et le Groupe de la gestion des marchés passeront du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission au Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services.

32. Le Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services supervisera la Section des transports aériens, la Section du transport de surface, la Section du génie, la Section des achats, la Section de la gestion du matériel, le Groupe de la gestion des acquisitions (anciennement Groupe des achats et des demandes de fourniture de biens et services), le Groupe de la gestion des marchés, le Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Groupe des services centraux d'entreposage et de distribution) et les futurs Groupe des approvisionnements essentiels et Groupe du contrôle des mouvements.

33. L'organigramme ci-dessous illustre la restructuration proposée de la composante appui.



Restructuration des Groupes et des Sections

^a Groupe à créer.^b Groupe à renommer.

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent du Service mobile du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services)

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste de Volontaire des Nations Unies du Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources)

34. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, le Groupe de l'environnement et le Groupe de l'application des recommandations d'audit seront créés et placés sous l'autorité du Bureau du Chef de l'appui à la mission. Le Bureau du Chef de l'appui à la mission continuera d'exercer les fonctions de contrôle stratégique et demeurera chargé de l'ensemble des services d'appui à la Mission. Le Groupe de la sécurité aérienne continuera de rendre compte directement au Chef de l'appui à la mission.

Groupe de l'environnement

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste de Volontaire des Nations Unies du Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, anciennement le Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission)

35. Il est proposé de transférer le poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste des questions d'environnement) de l'ancien Groupe du contrôle des risques, de la mise aux normes et du suivi, dans le Groupe de l'environnement (voir par. 42). Le spécialiste des questions d'environnement appuiera la mise en œuvre des politiques d'environnement et de gestion des déchets du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions en coordonnant et en assurant le suivi du plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Mission et en élaborant des documents d'orientation et des formations, et examinera et évaluera la réglementation environnementale du pays d'accueil afin de vérifier les responsabilités juridiques en la matière. Le spécialiste des questions d'environnement se tiendra au fait des questions écologiques touchant l'ensemble de la Mission, notamment des risques, en inspectant régulièrement tous les sites et se servira du tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions pour faire remonter l'information.

Groupe de l'application des recommandations d'audit

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent du Service mobile du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services)

36. Il est proposé de réaffecter un poste de technicien automobile (agent du Service mobile) de la Section du transport de surface, relevant du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, au nouveau Groupe de l'application des recommandations d'audit en tant qu'assistant administratif. Le Groupe de l'application des recommandations d'audit sera essentiellement le bureau de liaison pour toutes les questions intéressant les organes de contrôle (Comité des commissaires aux comptes, Bureau des services de contrôle interne et Corps commun d'inspection), notamment pour coordonner et fournir de manière rapide et précise les réponses aux observations d'audit au nom du Chef de l'appui à la mission et pour suivre l'application des recommandations. Le Groupe travaillera également en coordination avec le Groupe des commissions d'enquête et veillera à ce que la gestion des risques soit conforme aux mesures de contrôle interne et aux recommandations d'audit.

Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources (anciennement Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission)

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 11 postes (transfert de 3 P-3 et de 11 postes d'agent du Service mobile du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, transfert de 1 P-4 et de 1 P-3 au Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services et suppression de 1 poste d'agent du Service mobile)

Réaffectation du poste de chef adjoint de l'appui à la mission au poste de chef de la gestion des opérations et des ressources

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 6 postes (transfert de 15 postes d'agent des services généraux du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services, transfert de 5 postes d'agent des services généraux et de 1 poste d'administrateur au Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services et suppression de 3 postes d'agent des services généraux)

Volontaires des Nations Unies : augmentation nette de 1 poste (transfert de 2 postes du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services et transfert de 1 poste au Bureau du Chef de l'appui à la mission)

37. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, le poste de chef adjoint de l'appui à la mission sera converti en poste de Chef de la gestion des opérations et des ressources. Le pôle gestion des opérations et des ressources se concentrera sur des fonctions stratégiques d'appui à la mission afin de garantir la cohérence des prévisions et du contrôle de l'exécution, et de planifier et coordonner la gestion des ressources. Il s'emploiera à renforcer la qualité, la rapidité et l'efficacité des services d'appui administratif. Le Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources supervisera la Section des ressources humaines, la Section des finances et du budget, la Section des technologies et le Centre d'appui à la mission.

Section des finances et du budget

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (suppression de 1 poste d'agent du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste (suppression de 1 poste d'agent des services généraux)

38. Il est proposé de supprimer un poste d'agent du Service mobile (caissier) et un poste d'agent des services généraux (assistant d'équipe) de la Section des finances et du budget. Les fonctions auparavant exercées par les titulaires de ces postes ont été transférées au Centre de services régional d'Entebbe dans le cadre de la délocalisation des services d'appui pouvant être fournis à distance, aux fins de réaliser des économies d'échelle, d'assurer la continuité des opérations, d'offrir un cadre plus viable pour le personnel et des possibilités de normaliser la prestation de services, en plus d'atténuer les risques propres à la Mission.

Section des ressources humaines

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 2 postes (suppression de 2 postes d'agent des services généraux)

39. Il est proposé de supprimer deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (1 poste d'assistant chargé des voyages et 1 poste d'assistant chargé des ressources humaines) de la Section des ressources humaines. Les fonctions auparavant exercées par les titulaires de ces postes ont été transférées au Centre de services régional d'Entebbe, dans le cadre de la délocalisation des services d'appui pouvant être fournis à distance, aux fins de réaliser des économies d'échelle, d'assurer la continuité des opérations, d'offrir un cadre plus viable pour le personnel et des possibilités de normaliser la prestation de services, en plus d'atténuer les risques propres à la Mission.

Section des technologies (anciennement Section des communications et de l'informatique)

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation

Volontaires des Nations Unies : aucune variation

40. L'actuelle Section des communications et de l'informatique (2 P-3, 11 SM, 14 GN et 2 VNU) deviendra la Section des technologies. Elle passera du pôle gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services au pôle gestion des opérations et des ressources et rendra compte au Chef de la gestion des opérations et des ressources.

Centre d'appui à la mission (anciennement Centre des opérations logistiques conjointes)

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation

41. L'actuel Centre des opérations logistiques conjointes (1 P-3 et 1 GN) deviendra le Centre d'appui à la mission. Il relèvera du Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources et non plus du Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Groupe du contrôle des risques, de la mise aux normes et du suivi

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent des services généraux au Bureau du Chef de la gestion des opérations et de ressources)

Volontaires des Nations Unies : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste au Bureau du Chef de l'appui à la mission)

42. L'actuel Groupe du contrôle des risques, de la mise aux normes et du suivi (1 GN et 1 VNU) serait dissous. Le poste d'assistant au courrier (agent des services généraux) serait transféré au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources pour l'exercice de fonctions liées au courrier, à la valise diplomatique et à l'archivage. Le poste de spécialiste des questions d'environnement (Volontaire des Nations Unies) serait également transféré pour former le Groupe de l'environnement relevant du Bureau du Chef de l'appui à la mission.

Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 13 postes (transfert de 1 P-4 et de 1 P-3 du Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, réaffectation de 1 poste d'agent du Service mobile au Bureau du Chef de l'appui à la mission et transfert de 3 P-3 et 11 postes d'agent du Service mobile au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources)

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 10 postes (transfert de 5 postes d'agent des services généraux et de 1 poste d'administrateur du Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, transfert de 15 postes d'agent des services généraux au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources, et suppression de 1 poste d'agent des services généraux)

Volontaires des Nations Unies : diminution de 2 postes (transfert de 2 postes au Bureau du Chef de la gestion des opérations et des ressources)

43. Le Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services supervisera la Section des transports aériens, la Section du transport de surface, la Section du génie, le Groupe des approvisionnements essentiels, la Section de la gestion du matériel, le Groupe de la gestion des acquisitions (anciennement Groupe des achats et des demandes de fourniture de biens et services), la Section des achats, le Groupe de la gestion des marchés, le Groupe de la gestion centralisée des stocks (anciennement Groupe des services centraux d'entreposage et de distribution) et le Groupe du contrôle des mouvements. Il sera chargé de fournir des services d'appui logistique essentiels à toutes les composantes de la Mission. Le pôle sera également chargé de la planification et de l'exécution, du suivi et du contrôle de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement intégrés sur la base de processus de bout en bout, tels que la planification, l'approvisionnement, la livraison et les activités relatives à la planification de la demande, aux acquisitions, aux achats, à l'entreposage, à la gestion des biens et des stocks, à la planification du fret, à l'accélération de l'acheminement et au suivi de la distribution.

Section des transports aériens

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe du contrôle des mouvements)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 6 postes (transfert de 6 postes d'agent des services généraux au Groupe du contrôle des mouvements)

44. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de transférer sept postes d'assistant au contrôle des mouvements (1 SM et 6 GN) de la Section des transports aériens au nouveau Groupe du contrôle des mouvements.

Section du transport de surface

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe de l'application des recommandations d'audit)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste (suppression de 1 poste d'agent des services généraux)

45. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de réaffecter un poste de technicien automobile (agent du Service mobile) de la Section du transport de surface au nouveau Groupe de l'application des recommandations d'audit. Ce poste n'est plus nécessaire à la Section du transport de surface car la Mission recrutera deux vacataires comme techniciens automobiles pour appuyer les projets à l'est du mur de sable dans les secteurs nord et sud. Il est également proposé de supprimer un poste d'opérateur de véhicules lourds (agent des services généraux recruté sur le plan national). Ce poste n'est plus nécessaire à la Section du transport de surface car la Mission recrutera cinq vacataires pour appuyer les projets de génie à l'est du mur de sable dans les secteurs nord et sud.

Section des achats

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation

46. La Section des achats (1 P-4, 1 P-3, 1 AN et 4 GN), qui relève actuellement du Chef adjoint de l'appui à la mission, sera transférée au pôle gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Groupe de la gestion des marchés

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation

47. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé que le Groupe de la gestion des marchés passe du Bureau du Chef adjoint de l'appui à la mission au Bureau du responsable de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services.

Groupe du contrôle des mouvements

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile de la Section des transports aériens)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 6 postes (transfert de 6 postes d'agent des services généraux de la Section des transports aériens)

48. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de transférer 7 postes d'assistant au contrôle des mouvements (1 SM et 6 GN) de la Section des transports aériens au nouveau Groupe du contrôle des mouvements. Le Groupe sera chargé d'assurer des opérations de transport multimodal efficaces pour acheminer et distribuer les biens, ainsi que d'administrer et contrôler toutes les activités de contrôle des mouvements de la Mission. Il facilitera également les mouvements du matériel appartenant à l'ONU, du matériel appartenant aux contingents et du personnel des contingents, et fera office de bureau de liaison pour la collecte et l'échange d'informations concernant les biens et leur livraison dans le cadre de la planification du transport, de la réception dématérialisée et de la réception et de l'inspection physiques, ainsi que la coordination avec le dédouanement.

Groupe de la gestion des acquisitions

Personnel recruté sur le plan international : aucune variation

Personnel recruté sur le plan national : aucune variation

49. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de renommer le Groupe des achats et des demandes de fourniture de biens et services Groupe de la gestion des acquisitions. Le Groupe de la gestion des acquisitions accompagnera les procédures d'achat en termes de planification, de demandes et d'évaluation de l'exécution des contrats.

Groupe de la gestion centralisée des stocks

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile au Groupe des approvisionnements essentiels)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 3 postes (transfert de 3 postes d'agent des services généraux au Groupe des approvisionnements essentiels)

Volontaires des Nations Unies : diminution de 2 postes (transfert de 2 postes au Groupe des approvisionnements essentiels)

50. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de renommer le Groupe des services centraux d'entreposage et de distribution Groupe de la gestion centralisée des stocks. Il est également proposé de transférer 6 assistants à la gestion des carburants (1 SM, 3 GN et 2 VNU) au Groupe des approvisionnements essentiels nouvellement créé. Le Groupe de la gestion centralisée des stocks jouera un rôle de premier plan dans la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les livraisons et les retours, et plus particulièrement les opérations de réception, de gestion de sites d'entreposage, de gestion d'inventaires physiques, de préparation et de conditionnement des envois, ainsi que les fonctions de cession du matériel.

Groupe des approvisionnements essentiels

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile du Groupe de la gestion centralisée des stocks)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 3 postes (transfert de 3 postes d'agent des services généraux du Groupe de la gestion centralisée des stocks)

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 2 postes (transfert de 2 postes du Groupe de la gestion centralisée des stocks)

51. Dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, il est proposé de créer un Groupe des approvisionnements essentiels en transférant 6 assistants à la gestion des carburants du Groupe de la gestion centralisée des stocks (1 SM, 3 GN et 2 VNU). Le Groupe sera chargé de fournir des services et gérer les rations alimentaires, tous les types d'approvisionnement en combustible, carburant, huile et lubrifiant, ainsi que l'approvisionnement général et les biens. Il facilitera également l'acquisition de biens et services pour des activités liées au bien-être du personnel.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2016/17)	Montant alloué (2017/18)	Dépenses prévues (2018/19)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4) ÷ (2)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	7 150,4	6 188,0	6 364,5	176,5	2,9
Contingents	861,4	1 076,8	1 044,9	(31,9)	(3,0)
Police des Nations Unies	32,2	63,0	52,6	(10,4)	(16,5)
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	8 044,0	7 327,8	7 462,0	134,2	1,8
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	13 926,0	13 110,2	13 747,0	636,8	4,9
Personnel recruté sur le plan national	5 309,3	5 312,8	5 460,8	148,0	2,8
Volontaires des Nations Unies	331,2	438,8	541,7	102,9	23,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	35,5	—	—	—	—
Personnel fourni par les gouvernements	—	19,7	30,3	10,6	53,8
Total partiel	19 602,0	18 881,5	19 779,8	898,3	4,8
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	30,2	36,0	35,0	(1,0)	(2,8)
Voyages	734,8	539,1	538,3	(0,8)	(0,1)
Installations et infrastructures	4 450,5	3 966,6 ^a	4 771,0	804,4	20,3
Transports terrestres	1 100,4	1 472,6	1 937,8	465,2	31,6
Opérations aériennes	10 564,5	11 869,8	11 311,6	(558,2)	(4,7)
Opérations maritimes ou fluviales	24,4	—	—	—	—
Communications et informatique	2 568,6	2 920,1 ^b	2 778,7	(141,4)	(4,8)
Santé	96,4	158,8	158,8	—	—
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	5 298,8	4 827,7 ^c	5 105,2	277,5	5,7
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	24 868,6	25 790,7	26 636,4	845,7	3,3
Total brut	52 514,6	52 000,0	53 878,2	1 878,2	3,6
Recettes provenant des contributions du personnel	2 195,1	2 131,9	2 237,1	105,2	4,9
Total net	50 319,5	49 868,1	51 641,1	1 773,0	3,6

Catégorie	Dépenses (2016/17)	Montant alloué (2017/18)	Dépenses prévues (2018/19)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4) ÷ (2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^d	428,0	519,0	519,0	–	–
Total	52 942,6	52 519,0	54 397,2	1 878,2	3,6

^a Le montant initial approuvé au titre des installations et infrastructures était de 3 918 800 dollars. Un montant de 47 800 dollars y a été ajouté aux fins de comparaison avec les dépenses prévues pour 2018/19.

^b Montant combiné des sommes allouées au titre des communications et de l'informatique aux fins de comparaison avec les dépenses prévues pour 2018/19.

^c Le montant initialement approuvé au titre des fournitures, services et matériel divers était de 4 875 500 dollars. Un montant de 47 800 dollars en a été soustrait aux fins de comparaison avec les dépenses prévues pour 2018/19.

^d Sont compris dans les prévisions de dépenses pour 2017/18 les montants de 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et de 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

B. Contributions non budgétisées

52. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission	3 763,4
Contributions volontaires en nature (non-budgétisées)	–
Total	3 763,4

C. Gains d'efficience

53. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2018/19 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant	Mesure
Transport de surface	20,0	La Mission centralisera l'entreposage des moyens de transport spécialisés nécessaires aux projets de génie et les utilisera en fonction des besoins de chaque projet ; elle ne conservera plus de matériel important dans les sites avancés pour ne pas devoir entretenir de biens qui risquent d'être sous-utilisés. Cette mesure permettra de gérer plus rationnellement le parc de véhicules spécialisés et de réduire la quantité totale de matériel spécialisé, par une utilisation optimale des moyens existants.
Total	20,0	

D. Taux de vacance

54. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2018/19 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(Pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2016/17</i>	<i>Taux budgétisé 2017/18</i>	<i>Projection 2018/19</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	9,2	10,0	8,0
Contingents	3,7	1,0	1,0
Police des Nations Unies	91,7	90,0	90,0
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	15,7	15,0	10,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	–	–	–
Agents des services généraux	4,8	4,0	6,0
Volontaires des Nations Unies	55,6	40,0	20,0
Personnel fourni par les gouvernements	100,0	90,0	90,0

55. Les prévisions relatives aux taux de vacance de postes sont fondées sur l'expérience acquise et tiennent compte des circonstances propres à la mission en ce qui concerne le déploiement du personnel en tenue et le recrutement du personnel civil. Concrètement, les taux pour 2018/19 ont été déterminés à partir notamment des taux de vacance actuels, du taux de déploiement ou de recrutement pour la durée de l'exercice en cours et de l'évolution prévue par la MINURSO pour l'exercice considéré.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

56. Les ressources nécessaires pour l'exercice 2018/19, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 205 100 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>		<i>Total</i>
	<i>Contingents</i>	<i>Unités de police constituées</i>	
Matériel majeur	130,4	–	130,4
Soutien logistique autonome	74,7	–	74,7
Total	205,1	–	205,1

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,9	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	4,0	10 novembre 2010	10 novembre 2010

F. Formation

57. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2018/19 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	35,0
Voyages	
Voyages au titre de la formation	147,3
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	32,0
Total	214,3

58. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2018/19, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2016/17</i>	<i>Nombre prévu 2017/18</i>	<i>Nombre proposé 2018/19</i>	<i>Nombre effectif 2016/17</i>	<i>Nombre prévu 2017/18</i>	<i>Nombre proposé 2018/19</i>	<i>Nombre effectif 2016/17</i>	<i>Nombre prévu 2017/18</i>	<i>Nombre proposé 2018/19</i>
Formation interne	38	89	154	143	163	198	–	68	101
Formation externe ^a	16	23	29	33	15	19	3	–	–
Total	54	112	183	176	178	217	3	68	101

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs hors de la zone de la Mission.

59. Le programme de formation de la Mission pour l'exercice 2018/19, qui comprend 77 cours regroupant 400 participants, a pour objet de renforcer les compétences du personnel en matière de gestion, d'administration et d'organisation. Il s'agit principalement d'étoffer le savoir-faire fonctionnel et technique du personnel de la Mission dans les domaines de l'administration, des opérations aériennes, des communications, du génie, des transports terrestres, des finances et du budget, des ressources humaines, des achats, de la sécurité, de la chaîne

d'approvisionnement et de la gestion des biens. Par ailleurs, la Mission organisera une formation annuelle sur la sécurité et la sûreté en mission à l'intention du personnel militaire et du personnel de police.

G. Services de détection des mines et de déminage

60. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2018/19 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	3 265,2

61. La MINURSO prévoit de nettoyer en profondeur 3 millions de mètres carrés de terrain afin d'en retirer les mines terrestres et restes explosifs de guerre : des enquêtes techniques et des opérations de déminage manuel et mécanisé seront effectuées afin que les observateurs militaires de la Mission puissent se rendre dans des zones où l'accès était restreint, pour pouvoir surveiller le cessez-le-feu et assurer le passage de la population locale en toute sécurité (voir par. 26).

62. En outre, les équipes du Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO continueront de se concerter avec les deux parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines, d'assurer la vérification des routes et la formation du personnel de la Mission sur les impératifs de sécurité en matière de mines terrestres et de restes explosifs de guerre et de renforcer les capacités des services locaux de lutte antimines, notamment du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, dans le cadre de réunions de coordination journalières, hebdomadaires et mensuelles.

III. Analyse des variations¹

63. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	176,5	2,9 %

• Gestion : modification du taux de vacance de postes

64. L'augmentation des crédits demandés tient principalement à l'augmentation des dépenses prévues au titre de l'indemnité de subsistance (missions) en raison de l'application d'un taux de vacance de postes de 8 %, contre 10 % pour l'exercice 2017/18, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses prévues au titre des rations due à l'appréciation du dirham marocain et de l'euro par rapport au dollar des États-Unis. Cette augmentation est en partie compensée par une baisse des crédits demandés au titre des frais de voyage dans le cadre du déploiement, de la relève et du

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

rapatriement, le coût des billets d'avion prévu dans le budget étant moins élevé par rapport à 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(10,4)	(16,5 %)

• **Paramètres budgétaires : modification des indemnités**

65. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par la diminution du montant de l'indemnité de subsistance, passée à 83 dollars par personne et par jour, contre 105 dollars pour l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	636,8	4,9 %

• **Gestion : modification du taux de vacance de postes**

66. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par l'application d'un taux moyen de vacance de postes de 10 % contre 15 % pour l'exercice 2017/18, ainsi que par le relèvement du barème des traitements et la hausse des dépenses communes de personnel par rapport à l'exercice 2017/18. Cette augmentation est en partie compensée par la suppression d'un poste d'agent du Service mobile, les fonctions attachées à ce poste devant être assumées par le Centre de services régional d'Entebbe.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	148,0	2,8 %

• **Paramètres budgétaires : modification des taux de change**

67. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par une appréciation de 7,7 % du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis. Cette augmentation est en partie compensée par la suppression de 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, les fonctions attachées à ces postes devant être assumées par le Centre de services régional d'Entebbe, et d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national occupé par un opérateur de poids lourd, étant donné que la Mission embauche des vacataires pour assurer la conduite des poids lourds dans le cadre des projets de génie à l'est du mur de sable, ainsi que par l'application d'un taux de vacance de postes de 6 %, contre 4 % pour l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	102,9	23,5 %

• **Gestion : modification du taux de vacance de postes**

68. L'augmentation des crédits demandés tient essentiellement à l'application d'un taux moyen de vacance de postes de 20 %, contre 40 % pour l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	10,6	53,8 %

• **Paramètres budgétaires : modification des indemnités**

69. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par l'augmentation du montant de l'indemnité de subsistance, passée à 83 dollars par personne et par jour, contre 54 dollars pour l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	804,4	20,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

70. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par l'acquisition et l'installation de cinq abris fortifiés préfabriqués à l'est du mur de sable et de barrières levantes destinées à bloquer l'accès de véhicules à certains postes de contrôle, afin de renforcer la sécurité de l'ensemble du personnel de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	465,2	31,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

71. L'augmentation des crédits demandés tient principalement à l'acquisition d'un système de localisation géographique permettant de suivre en temps réel les déplacements des véhicules de la Mission et de couvertures de protection balistique pour les véhicules ; ainsi qu'à l'augmentation des frais de location de véhicules due à un nouveau contrat de services de navette destiné à faciliter les déplacements du personnel civil et militaire de la Mission à l'intérieur de l'agglomération de Laayoune et alentour, en raison de la réduction du parc de véhicules légers.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	(558,2)	(4,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

72. La réduction des crédits demandés s'explique principalement par la baisse des frais de location et d'exploitation de la flotte d'hélicoptères, car on prévoit pour l'exercice 2018/19 une diminution du coût des heures de vol et des coûts garantis de la flotte grâce à un nouveau contrat d'affrètement de longue durée. Cette réduction est en partie contrebalancée par la hausse des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants, le coût moyen du carburant d'aviation devant être plus élevé par rapport à l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(141,4)	(4,8 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

73. La baisse des crédits demandés tient principalement à : a) une diminution prévue des coûts des services de téléphonie mobile et d'Internet, compte tenu de l'évolution des dépenses observée jusqu'ici ; b) une diminution des achats de pièces de rechange, du fait que la Mission dispose maintenant de matériel neuf ; c) une diminution des dépenses prévues au titre de la publication d'annonces dans les journaux et de l'impression de manuels militaires, d'affiches et de bannières ainsi que de dépliants concernant la Mission par rapport à l'exercice 2017/18.

Écart

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	277,5	5,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

74. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par la nécessité de faire appel davantage à des vacataires, quatre vacataires supplémentaires (conducteurs de poids lourd et mécaniciens) devant être recrutés pour assurer le transport des fournitures de survie de l'autre côté du mur de sable.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

75. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 53 878 200 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ;

b) Mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 4 489 850 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 71/309 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 70/286)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie le Secrétaire général de poursuivre l'action qu'il mène pour atténuer l'empreinte environnementale globale des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 31)

Sait que les opérations de maintien de la paix font face à des demandes et à des difficultés croissantes et évoluent dans des environnements instables, et prie le Secrétaire général de renforcer les capacités et la norme « 10-1-2 » concernant les délais de prise en charge des blessés, grâce notamment à l'augmentation des moyens, à la formation et à l'éducation, et de continuer à chercher des solutions novatrices dans ce domaine (par. 32)

La MINURSO a terminé l'élaboration (commencée en décembre 2016) de son plan d'action environnemental visant à réduire son empreinte environnementale globale. Le plan prévoit des activités précises concernant l'énergie, l'eau et les eaux usées, les déchets solides et dangereux et le système de gestion de l'environnement. La Mission a acheté des panneaux solaires et des éoliennes pour son principal pylône de télécommunication à Laayoune afin de réduire de 60 à 70 % la quantité d'électricité produite avec du diesel. Par ailleurs, dans le respect des normes environnementales, des laboratoires d'analyse de l'eau ont été achetés afin de vérifier la qualité des eaux traitées de la Mission et doter l'ensemble de la Mission de sources durables d'eau salubre.

La Mission lancera la phase 3 de son projet de forage de puits dans quatre bases d'opérations à l'ouest du mur de sable (Auserd, Oum Dreyga, Smara et Mahbas) durant l'exercice 2018/19.

La MINURSO a formé ses agents de sécurité aux premiers soins de réanimation et à l'utilisation de la trousse médicale d'intervention d'urgence sur le terrain. Elle gère 1 dispensaire de niveau I qui comprend 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 centre de consultation dentaire, 1 laboratoire, 1 unité de radiologie, 4 ambulances, 3 équipes médicales de l'avant et des postes d'intervention d'urgence et de premier secours sur 3 sites pour l'ensemble de son personnel, le personnel des autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence, et fournit un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (1 unité médicale de niveau I) à Laayoune et dans les bases d'opérations.

En ce qui concerne l'application de la norme « 10-1-2 » concernant les délais de prise en charge, des dispositifs

Rappelle la position collective et unanime selon laquelle un seul cas avéré d'exploitation et d'agression sexuelle est encore un cas de trop et prie le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les opérations de maintien de la paix appliquent intégralement, à tous les membres du personnel civil, militaire et de police, la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles (par. 70, voir aussi par. 71, 76, 79, 80, 81 et 82)

Se félicite que le Secrétaire général soit résolu à appliquer pleinement la politique de tolérance zéro de l'Organisation à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles et le prie de rendre compte, dans le prochain rapport, des résultats obtenus et des problèmes rencontrés (par. 71)

Demande au Secrétaire général d'assurer la coordination entre les entités des Nations Unies, à l'échelle nationale, afin que les personnes qui auraient été victimes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles bénéficient immédiatement d'une aide et d'un soutien de base qui soient adaptés à leur situation (par. 76)

Prie le Secrétaire général d'informer immédiatement les États Membres concernés des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles qui se seraient produits dans des missions mandatées par le Conseil de sécurité, dont des entités des Nations Unies pourraient avoir connaissance, et de veiller à ce que les États Membres concernés reçoivent toutes les informations disponibles afin que les autorités nationales puissent donner suite comme il se doit aux allégations (par. 79)

Est consciente des facteurs de risque qui sont liés aux allégations récentes d'exploitation et d'atteintes sexuelles recensés par le Secrétaire général au paragraphe 25 de son dernier rapport, à savoir le transfert de contingents, l'absence de formation aux normes de conduite avant le déploiement, la durée excessive du déploiement pour certains contingents, les conditions de vie des contingents, y compris l'absence de services sociaux et de moyens de communication permettant aux troupes de rester en contact avec leurs proches, le fait que les camps soient situés à proximité de la population locale, sans séparation adéquate, et le manque de discipline au sein de certains contingents,

d'évaluation sanitaire terrestre ou aérienne sont en place dans tous les sites de la Mission, notamment des unités médicales de niveaux I, II, III et IV dans 6 sites, dont 2 à l'extérieur de la zone de la Mission.

Il sera fait état, dans le rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, des mesures prises par les missions de maintien de la paix, dont la MINURSO, pour donner suite aux demandes formulées aux paragraphes 70, 71, 76 et 79 à 82 de la résolution.

et, à cet égard, prie le Secrétaire général de continuer à analyser, dans son prochain rapport, tous les facteurs de risque, dont ceux énumérés ci-dessus, et de formuler des recommandations destinées à atténuer ces risques, compte tenu des responsabilités respectives des missions, du Secrétariat et des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police (par. 80)

Souligne qu'il importe de former tous les membres du personnel à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans le cadre de la formation préalable au déploiement, ainsi que dans le cadre de programmes de formation et de sensibilisation menés dans les missions, et prie le Secrétaire général d'accélérer la mise en service du programme d'apprentissage en ligne (par. 81)

Rappelle le paragraphe 175 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général de faire figurer dans de futurs rapports des informations sur les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles concernant des membres de forces, autres que des forces des Nations Unies, agissant sous mandat du Conseil de sécurité (par. 82)

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/71/836/Add.1)

Le Comité consultatif craint qu'une comptabilisation erronée et incohérente empêche la comparaison et l'analyse correctes de l'évolution des dépenses. Les observations et recommandations du Comité consultatif sur la question figurent également dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (par. 6).

Des procédures de contrôle solides ont été mises en place à la Mission pour permettre la comparaison et l'analyse correctes de l'évolution des dépenses. L'enregistrement des dépenses est vérifié en permanence et, le cas échéant, des mesures correctives sont prises au niveau approprié. En outre, une plus grande attention est accordée au détail des dépenses comptabilisées, en tenant compte des prévisions budgétaires et de la classification par catégorie.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu.
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale.
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

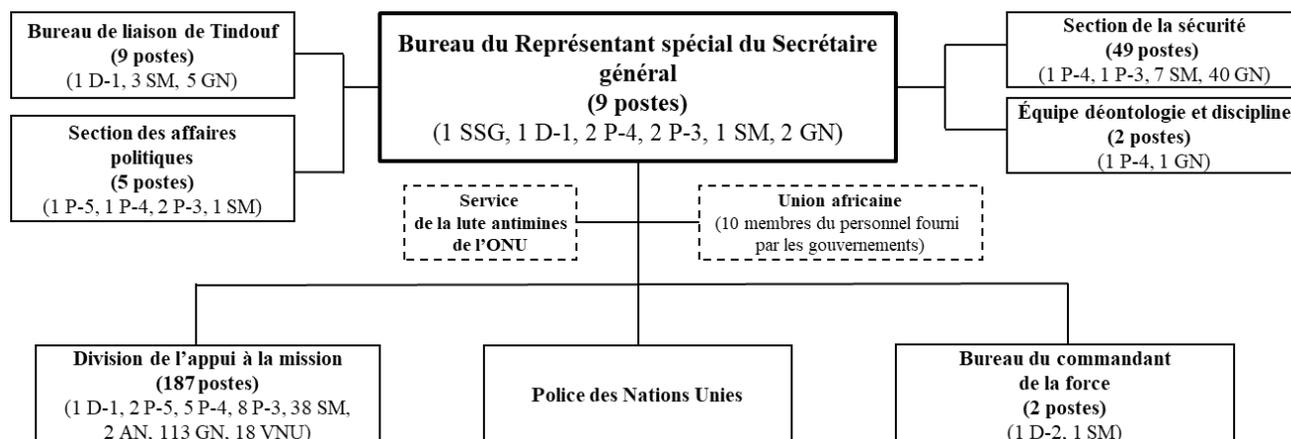
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

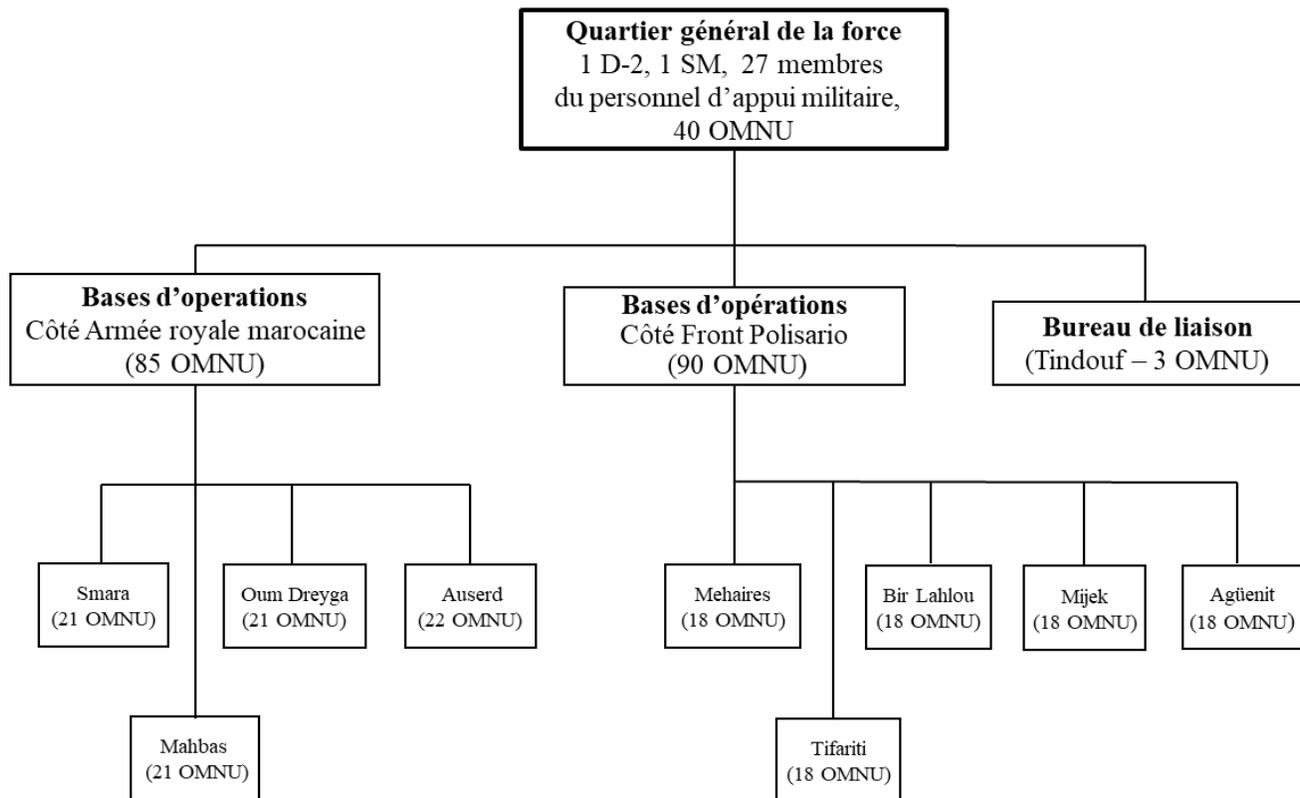
Organigrammes

A. Structure de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, 2018/19



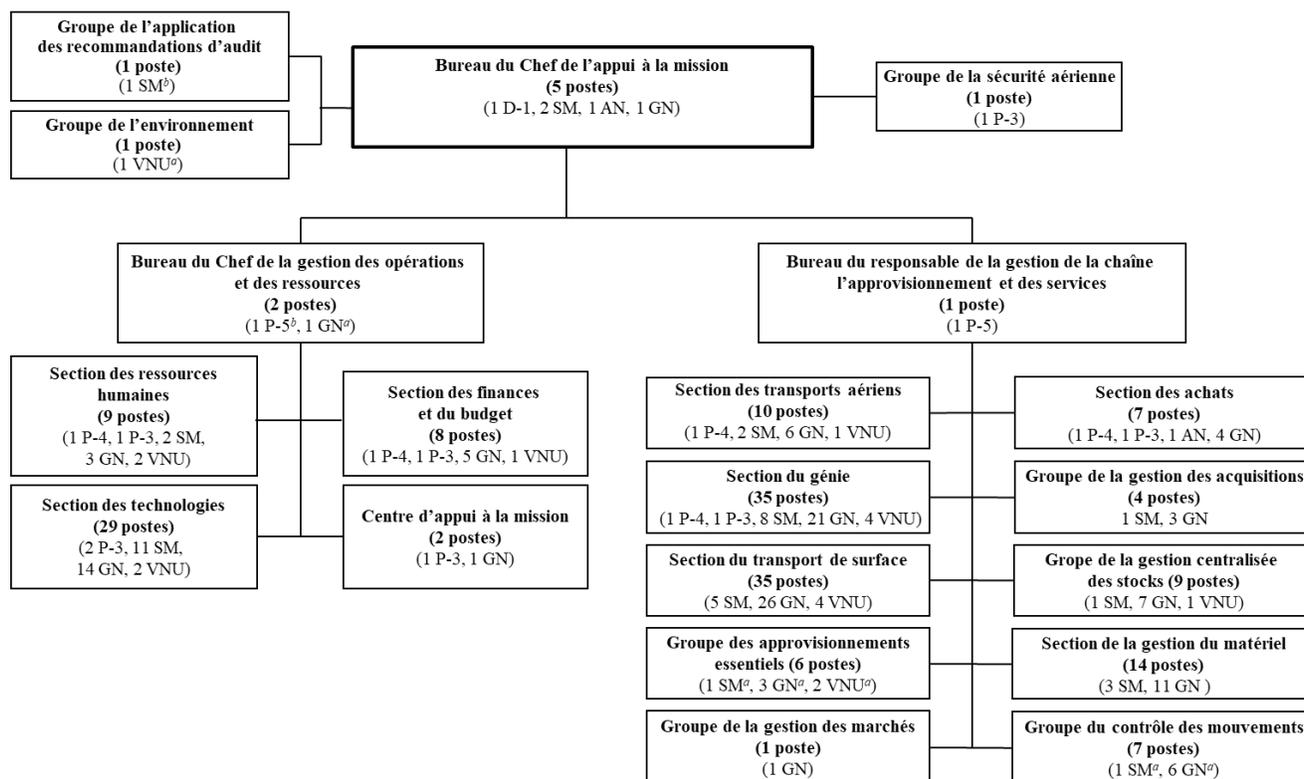
Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national ; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national ; SM = agent du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B. Composante militaire



Abréviations : OMNU = observateur militaire des Nations Unies ; SM = agent du Service mobile.

C. Appui à la mission



Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national ; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national ; SM = agent du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Transfert.

^b Réaffectation.

Carte



Map No. 3651 Rev. 04 UNITED NATIONS
January 2018

Department of Field Support
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)